

BILAN

CERTIFIE CONFORME

DEPOSE LE 03/10/18

du TRIBUNAL D'INSTANCE

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

ACTIF

	Valeurs au 31/01/18		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/01/17	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	376 251	356 352		20 163	
Fonds commercial (1)	15 000			15 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			32		36
Terrains	222 191	61 199		165 778	
Constructions	19 457 948	7 748 240		12 713 294	
Installations tech., matériel & outillages	5 855 746	2 901 887		3 553 713	
Autres immobilisations corporelles	4 683 287	2 879 164		1 974 793	
Immobilisations corporelles en cours	508 137				
Avances et acomptes	10 000				
Immobilisations financières (2)			11		11
Participations	102 653			99 491	
Créances rattachées à des participations	32 014			32 014	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	4 267 399			3 997 094	
Prêts	1 120 551			1 124 656	
Autres immobilisations financières	501 667			499 580	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	37 152 844	13 946 841	43	24 195 576	47
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			17		17
Matières premières et autres appro	81 170			61 716	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	9 945 931	1 113 753		8 799 998	
Avances et acomptes versés sur commandes				289	
Créances			17		15
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 333 241	333 936		1 227 916	
Autres créances (3)	7 944 335	18 945		6 364 775	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			13		17
Actions propres					
Autres titres	7 014 782	2 663		8 755 713	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 851 661		9	994 295	2
Charges constatées d'avance (3)	649 667		1	613 863	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 820 787	1 469 297	57	26 818 565	53
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	68 973 630	15 416 138	100	51 014 141	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

CERTIFIÉ CONFORMÉMENT

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

PASSIF

	Valeurs au 31/01/18	% du passif	Valeurs au 31/01/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 51 200)	51 200		51 200	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		41		41
Réserve légale	5 120		5 120	
Réserves statutaires ou contractuelles	1 117 422		1 117 422	
Réserves réglementées				
Autres réserves	21 008 268		19 548 284	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 393 146	6	2 758 000	5
SITUATION NETTE	25 575 155	48	23 480 025	46
Subventions d'investissement	434 907			
Provisions réglementées	1 987 862	4	1 493 964	3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 697 924	52	24 973 989	49
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	585 610		149 356	
Provisions pour charges	30 225		30 745	
TOTAL PROVISIONS	615 835	1	180 101	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 148 571	19	10 334 398	20
Emprunts et dettes financières diverses (3)	342 130	1	329 290	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 730		1 585	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 008 729	15	7 700 182	15
Dettes fiscales et sociales	5 221 177	10	5 189 895	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	781 546		1 524 411	
Autres dettes	347 168	1	404 682	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	381 683	1	375 609	1
TOTAL DETTES	25 243 733	47	25 860 051	51
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	53 557 492	100	51 014 141	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

8 085 653

17 145 350

25 806

25 858 466

17 365

SOLORMAG
Société par Actions Simplifiée au capital de 51.200 Euros
Siège Social : 20 Route d'Arlon
57100 THIONVILLE

302 572 227 R.C.S. THIONVILLE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES
DU 19 JUILLET 2018

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 3.393.145,96 €
- Aux Associés, un dividende de 1.300.000,00 €
- Au poste "Autres Réserves" 2.093.145,96 €

Le revenu attaché à chaque action s'élève à **QUATRE CENT SIX EUROS ET VINGT-CINQ CENTIMES** (406,25 €), soit pour les 3.200 actions, une distribution totale d'**UN MILLION TROIS CENT MILLE EUROS** (1.300.000,00 €).

Ce dividende sera payé au siège social, à compter du 25 Juillet 2018.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent ainsi :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	33.312,50 €
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)	1.266.687,50 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)
31/01/2017	33.261,66 €	1.264.754,34 €
31/01/2016	84.915,00 €	2.934.285,00 €
31/01/2015	64.687,50 €	2.235.312,50 €

SOLORMAG
Société par Actions Simplifiée au capital de 51.200 Euros
Siège Social : 20 Route d'Arlon
57100 THIONVILLE
302 572 227 R.C.S. THIONVILLE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES
DU 19 JUILLET 2018

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le bénéfice comme suit :

- Bénéfice comptable 3.393.145,96 €
- Aux Associés, un dividende de 1.300.000,00 €
- Au poste "Autres Réserves" 2.093.145,96 €

Le revenu attaché à chaque action s'élève à **QUATRE CENT SIX EUROS ET VINGT-CINQ CENTIMES** (406,25 €), soit pour les 3.200 actions, une distribution totale d'**UN MILLION TROIS CENT MILLE EUROS** (1.300.000,00 €).

Ce dividende sera payé au siège social, à compter du 25 Juillet 2018.

A ce jour, les revenus ouvrant droit ou n'ouvrant pas droit à la réfaction se répartissent ainsi :

Montant des revenus distribués ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	33.312,50 €
Montant des revenus distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)	1.266.687,50 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus ouvrant droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes physiques)	Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I. (personnes morales)
31/01/2017	33.261,66 €	1.264.754,34 €
31/01/2016	84.915,00 €	2.934.285,00 €
31/01/2015	64.687,50 €	2.235.312,50 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

EXEMPLAIRE GREFFE

S O L O R M A G

Société par actions simplifiée au capital de 51 200 €
Siège social : ZI du Linkling 3
20 route d'Arlon
57100 THIONVILLE

RCS THIONVILLE 302 572 227
SIRET : 302 572 227 00049
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2018



S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociés.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SOLORMAG,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16 juillet 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SOLORMAG, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 2 juillet 2018

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représenté par :


Michel BOIVIN


Rachid AISSAOUI

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

↓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

↓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

↓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

↓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

↓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Sas SOLORMAG

Centre Leclerc - ZI du Linkling 3
20 Route d'Arlon
57100 THIONVILLE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2018



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment 'LE PASSIFLORE'
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SAS VDB et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

Bilan

BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

ACTIF

	Valeurs au 31/01/18		% de	Valeurs au 31/01/17		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	376 251	356 352	19 898		20 163	
Fonds commercial (1)	15 000		15 000		15 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				32		36
Terrains	222 191	61 199	160 992		165 778	
Constructions	19 457 948	7 748 240	11 709 708		12 713 294	
Installations tech., matériel & outillages	5 855 746	2 901 887	2 953 860		3 553 713	
Autres immobilisations corporelles	4 683 287	2 879 164	1 804 123		1 974 793	
Immobilisations corporelles en cours	508 137		508 137			
Avances et acomptes	10 000		10 000			
Immobilisations financières (2)				11		11
Participations	102 653		102 653		99 491	
Créances rattachées à des participations	32 014		32 014		32 014	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	4 267 399		4 267 399		3 997 094	
Prêts	1 120 551		1 120 551		1 124 656	
Autres immobilisations financières	501 667		501 667		499 580	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	37 152 844	13 946 841	23 206 003	43	24 195 576	47
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				17		17
Matières premières et autres appro	81 170		81 170		61 716	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	9 945 931	1 113 753	8 832 178		8 799 998	
Avances et acomptes versés sur commandes					289	
Créances				17		15
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 333 241	333 936	999 305		1 227 916	
Autres créances (3)	7 944 335	18 945	7 925 390		6 364 775	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				13		17
Actions propres						
Autres titres	7 014 782	2 663	7 012 118		8 755 713	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 851 661		4 851 661	9	994 295	2
Charges constatées d'avance (3)	649 667		649 667	1	613 863	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 820 787	1 469 297	30 351 490	57	26 818 565	53
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	68 973 630	15 416 138	53 557 492	100	51 014 141	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS VDB et ASSOCIES

Commission aux Comptes

BBA expertise

BILAN (SUITE)

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

PASSIF

	Valeurs au 31/01/18	% du passif	Valeurs au 31/01/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 51 200)	51 200		51 200	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		41		41
Réserve légale	5 120		5 120	
Réserves statutaires ou contractuelles	1 117 422		1 117 422	
Réserves réglementées				
Autres réserves	21 008 268		19 548 284	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 393 146	6	2 758 000	5
SITUATION NETTE	25 575 155	48	23 480 025	46
Subventions d'investissement	134 907			
Provisions réglementées	1 987 862	4	1 493 964	3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 697 924	52	24 973 989	49
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	585 610		149 356	
Provisions pour charges	30 225		30 745	
TOTAL PROVISIONS	615 835	1	180 101	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 148 571	19	10 334 398	20
Emprunts et dettes financières diverses (3)	342 130	1	329 290	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 730		1 585	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 008 729	15	7 700 182	15
Dettes fiscales et sociales	5 221 177	10	5 189 895	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	781 546		1 524 411	
Autres dettes	347 168	1	404 682	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	381 683	1	375 609	1
TOTAL DETTES	25 243 733	47	25 860 051	51
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	53 557 492	100	51 014 141	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

8 085 653

17 145 350

25 806

25 858 466

17 365

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA e-certify

COMPTES ANNUELS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

Compte de résultat

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

	Du 01/02/17 Au 31/01/18	% CA	Du 01/02/16 Au 31/01/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	108 981 834	86	109 716 477	87	-734 643	-1
Production vendue (biens et services)	17 756 113	14	16 537 757	13	1 218 355	7
Montant net du chiffre d'affaires	126 737 946	100	126 254 234	100	483 712	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	13 312		15 260		-1 948	-13
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 191 590	1	1 227 864	1	-36 274	-3
Autres produits	1 250 693	1	1 149 539	1	101 154	9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	129 193 542	102	128 646 897	102	546 644	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	95 942 231	76	95 949 381	76	-7 150	
Variation de stocks	-5 792		-43 609		37 817	87
Achats de matières premières et autres approvisionnements	383 625		288 540		95 085	33
Variation de stocks	-19 454		-8 573		-10 881	-127
Autres achats et charges externes	7 858 231	6	8 783 241	7	-925 010	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	2 078 242	2	2 096 542	2	-18 299	-1
Salaires et traitements	10 299 935	8	10 553 135	8	-253 200	-2
Charges sociales	2 975 936	2	2 987 374	2	-11 438	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	2 311 878	2	1 781 521	1	530 358	30
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	1 336 801	1	1 175 883	1	160 918	14
Dotations aux provisions	30 225		48 694		-18 469	-38
Autres charges	600 599		581 203		19 397	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	123 792 458	98	124 193 330	98	-400 872	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 401 083	4	4 453 567	4	947 517	21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

SAS VDB et ASSOCIES

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

365 095
564 585

5 661
32 122



BBA expertise

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

	Du 01/02/17 Au 31/01/18	% CA	Du 01/02/16 Au 31/01/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	56 308		45 484		10 825	24
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	13 643		29 609		-15 965	-54
Autres intérêts et produits assimilés (3)	97 470		260 105		-162 635	-63
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	440		1 263		-823	-65
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			520		-520	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	167 861		336 980		-169 119	-50
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			3 103		-3 103	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	385 560		348 648		36 912	11
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	385 560		351 752		33 809	10
RÉSULTAT FINANCIER	-217 699		-14 772		-202 927	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	5 183 384	4	4 438 795	4	744 589	17
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	28 522		5 825		22 697	390
Sur opérations en capital	367 106		180 321		186 786	104
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	175 241		55 113		120 128	218
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	570 869		241 258		329 611	137
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	21 750		38 874		-17 124	-44
Sur opérations en capital	67 130		85 659		-18 528	-22
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	1 123 342	1	788 426	1	334 916	42
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 212 222	1	912 959	1	299 264	33
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-641 353	-1	-671 701	-1	30 347	5
Participation des salariés aux résultats	369 775		334 980		34 795	10
Impôt sur les bénéfices	779 110	1	674 114	1	104 996	16
TOTAL DES PRODUITS	129 932 272	103	129 225 135	102	707 137	1
TOTAL DES CHARGES	126 539 126	100	126 467 135	100	71 991	
Bénéfice ou Perte	3 393 146	3	2 758 000	2	635 146	23

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

19 346
22

11 402
778

ANNEXE LÉGALE

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

Annexe légale

Et. S. VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018 dont le total est de 53 557 492,38 Euros, dégage un bénéfice de 3 393 145,96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

LEVÉE D'OPTION DU CREDIT BAIL IMMOBILIER :

La société SOLORMAG a levé l'option du contrat de crédit-bail immobilier le 31/12/2014, les éléments repris à

SAS VDS et ASSOCIÉS
LEVÉE D'OPTION
Commissaire aux Comptes

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

cette date sont les suivants :

	En comptabilité	Réintégration fiscale
Elément non amortissable brut	0	1 180 260
Elément amortissable brut	2 575 783 *	0.15
Total Immobilisations	3 756 043	0.15

- * Gros œuvre (10 ans restant à amortir) 1 287 891€
- * Second œuvre (6 ans restant à amortir) 257 578€
- * Aménagement Installations (3 ans restant à amortir) 1 030 313€

Sur l'exercice clos au 31/01/2018, la dotation aux amortissements s'élève à 515 157€

Brut "Biens amortissables"	Amortissement	Net
2 575 783	1 545 471	1 030 312

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 1 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 4 à 30 ans
- Installations techniques	de 5 à 20 ans
- Matériels et outillages	de 3 à 10 ans
- Agencement Aménagement Terrains	25 ans
- Inst.gén.agenc.aménagement	de 3 à 20 ans
- Matériel de transport	de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et inf	de 1 à 8 ans
- Agencement Inst	3 ans
- Mat Info	de 3 à 8 ans

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

-
- Mobilier de bureau

de 3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est "société fille".

La troisième conception, dite de la « méthode de réallocation des économies », définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;

- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

et ASSOCIES



BBA expertise

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 31 janvier 2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 647 783 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2017. Le crédit d'impôt compétitivité emploi calculé en fonction des salaires du premier au 31 janvier 2018 a été constaté en produit à recevoir pour un montant de 42 780 euros.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 642 206 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2016 a été utilisé en 2017 de la manière suivante :

- Investissements
- Formation

En outre, ce crédit d'impôt n'a pas contribué au financement d'une éventuelle hausse des bénéfices distribués, ni augmenté les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	355 721	37 030
	Terrains		222 191	
	Constructions		12 506 190	11 998
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		6 780 687	159 073
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		5 769 226	86 520
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 598 975	150 135
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		249 711	
	Autres immos corporelles		1 575 445	87 964
	Matériel de bureau & mobilier informatique		21 057	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			508 137
	Avances et acomptes			10 000
		TOTAL	29 723 482	1 013 827
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		131 505	3 162
	Autres titres immobilisés		3 997 094	337 435
	Prêts et autres immobilisations financières		1 624 236	7 574
		TOTAL	5 752 835	348 171
		TOTAL GENERAL	35 832 039	1 399 027

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	1 500	391 251	
	Terrains			222 191	
	Constructions			12 518 189	
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui			6 939 759	
	Inst. gal. agen. amé. cons			5 855 746	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			2 749 110	
	Inst. gal. agen. amé. divers			249 711	
	Autres immos corporelles			1 663 408	
	Mat. bureau, inform., mobilier			21 057	
	Emb. récupérables & divers			508 137	
	Immobilisations corporelles en cours			10 000	
	Avances et acomptes				
		TOTAL		30 737 309	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			134 667	
	Autres titres immobilisés		67 130	4 267 399	
	Prêts & autres immob. financières		9 592	1 622 218	
		TOTAL	76 722	6 024 284	
		TOTAL GENERAL	78 222	37 152 843	

SAS VDB et ASSOCIES

Expert-comptable



BBA expertise

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds achetés	15 000			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	15 000			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
(Partiel)				

SAFARI ASSOCIÉS

SAFARI ASSOCIÉS



BBA expertise

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	320 558	37 294	1 500	356 352
Terrains		47 860	4 786		52 646
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	4 334 014	825 040		5 159 054
	Inst. générales agen. aménag.	2 239 569	349 617		2 589 186
Inst. techniques matériel et outill. industriels		2 215 514	686 373		2 901 887
	Inst. générales agencem. aménag.	1 001 087	294 294		1 295 381
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	90 505	45 355		135 860
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 378 803	69 120		1 447 923
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	11 307 351	2 274 584		13 581 936
	TOTAL GENERAL	11 627 909	2 311 878	1 500	13 938 288

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui	29 666	2 147	5 125	4 113		22 575
	Inst. agenc. et aménag.	4		21 488			-21 484
Inst. techn. mat. et outillage					1 011		-1 011
Immo. corp.					124		-124
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.				101		-101
	Emballages réc. divers						
TOTAL	29 670	2 147		26 613	5 348		-145
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	29 670	2 147		26 613	5 348		-145
Total général non ventilé		31 817			31 961		-145

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

Montant net au
début de l'exercice

Augmentations

Dotations de
l'exercice aux
amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

ETAT DES PROVISIONS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	1 493 964	537 732	43 834	1 987 862
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	1 493 964	537 732	43 834	1 987 862
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	131 407	179 308	131 407	179 308
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités		5 900		5 900
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	48 694	430 627	48 694	430 627
	TOTAL	180 101	615 835	180 101	615 835
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles	8 553			8 553
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	1 140 142	1 113 753	1 140 142	1 113 753
	Sur comptes clients	120 133	213 803		333 936
	Autres provisions pour dépréciation	14 057	9 245	1 694	21 608
	TOTAL	1 282 885	1 336 801	1 141 836	1 477 850
	TOTAL GÉNÉRAL	2 956 950	2 490 368	1 365 771	4 081 547
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		1 367 026	1 190 090	
	Dont dotations & reprises			440	
	- financières				
	- exceptionnelles		1 123 342	175 241	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

SAS LON et ASSOCIES



BBA expertise

ETAT DES CRÉANCES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	32 014		32 014
	Prêts (1) (2)	1 120 551		1 120 551
	Autres immobilisations financières	501 667		501 667
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	46 079	46 079	
	Autres créances clients	1 287 162	1 287 162	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	80 437	80 437	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	108 204	108 204	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	577 851	577 851	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	42 780	42 780	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	5 072 268	5 072 268	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 062 795	2 062 795	
	Charges constatées d'avance	649 667	649 667	
TOTAUX		11 581 475	9 927 242	1 654 232
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice	1 710		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	5 812		

SAS VDB et ASSOCIES

Comptabilité



BBA expertise

ETAT DES DETTES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	10 148 571	2 062 917	6 657 902	1 427 751
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	339 831	339 831		
Fournisseurs & comptes rattachés	8 008 729	8 008 729		
Personnel & comptes rattachés	1 990 242	1 990 242		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 194 183	1 194 183		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	509 276	509 276		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 527 475	1 527 475		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	781 546	781 546		
Groupe & associés (2)	2 298	2 298		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	347 168	347 168		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	381 683	381 683		
TOTAUX	25 231 003	17 145 350	6 657 902	1 427 751
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 192 747			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ETIS MOB et ASSOCIÉS

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	649 667
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	649 667

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	142
Créances clients et comptes rattachés	263 547
Autres créances	505 043
Disponibilités	160 373
TOTAL	929 105

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	381 683
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	381 683

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 503
Emprunts et dettes financières divers	22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 868 154
Dettes fiscales et sociales	3 964 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	128 976
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	5 967 669

SAS VDB et ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas SOLORMAG**Du 01/02/2017 au 31/01/2018**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 200,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 200,00	16,00



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	108 981 834		108 981 834
Ventes de produits finis	13 188 763		13 188 763
Prestations de services	4 567 350		4 567 350
Chiffre d'affaires	126 737 946		126 737 946

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 401 083	5 833 761	1 275 164	4 125 919
RÉSULTAT FINANCIER	-217 699	-466 427	-158 075	-59 624
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-641 353	-662 284	-224 452	-416 901
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-369 775	-334 980	-113 527	-256 248

SAS VDB et ASSOCIÉS

aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 609 839,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 63 ans
- Méthode de calcul: droits proratisés temporis (progression: 1.50%)
- Rotation: lente
- Taux d'actualisation retenu: 1.50%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	50 995 326					50 995 326
Engagements assortis de sûretés réelles	4 566 503					4 566 503
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	55 561 829					55 561 829
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions			609 839			609 839
TOTAL	55 561 829		609 839			56 171 668



DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 391 199
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		9 391 199

SAS IDE et ASSOCIES

Compte aux Comptes



BBA expertise

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés		1 097 103	13 857			1 083 246
- participation des salariés		334 980		34 437		369 417
- contribution sociale de solidarité						
- autres		59 786	2 367			57 419
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL		1 491 869	16 224	34 437		1 510 082
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ETC VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

EFFECTIF

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	31/01/2018	31/01/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	16,00	20,00
Agents de maîtrise	42,00	41,00
Employés et techniciens	423,00	481,00
Ouvriers		

SAS HOP ET ASSOCIES

Commissaires aux Comptes



BBA expertise

**IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE
CONSOLIDANT LES COMPTES ET
ENTREPRISES LIÉES**

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS SFT
45 Avenue de Friedland
Appartement n°10
75008 PARIS



IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	85 494	17 158
Créances rattachées à des participations	32 014	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	117 508	17 158
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	3 061 971	2 115 856
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	3 061 971	2 115 856
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 298	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 000	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	4 298	
Produits		
Autres produits financiers	6 404	13 692
Charges		
Charges financières	297 202	

SAS VDB et ASSOCIÉS

Expert-Comptable

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	51 200	51 200	51 200	51 200	51 200
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	126 737 946	126 254 234	129 201 095	130 368 331	133 223 261
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	7 977 006	6 280 482	5 458 823	6 021 621	8 304 116
Impôts sur les bénéfices	779 110	674 114	529 068	2 111 830	1 725 060
Participation des salariés due au titre de l'exercice	369 775	334 980	292 804	898 336	635 785
Résultat net (C)	3 393 146	2 758 000	2 896 828	2 357 385	4 183 843
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 434 975	2 513 388	1 740 123	654 070	1 759 428
Résultat distribué (D)	1 298 016	3 019 200	2 300 000	3 400 000	3 400 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	2 492,81	1 962,65	1 705,88	1 881,76	2 595,04
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	2 133,79	1 647,31	1 449,05	941,08	1 857,27
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	1 060,36	861,88	905,26	736,68	1 307,45
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	405,63	943,50	718,75	1 062,50	1 062,50
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	481	542	550	530	512
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 299 935	10 553 135	10 646 711	9 835 055	9 898 029
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	2 975 936	2 987 374	3 179 913	3 027 291	2 948 244

SOLORMAG et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/01/2017) avant affectations	24 973 989
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	-2 758 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/02/2017)	22 215 989
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	22 215 989
Variations en cours d'exercice	2 088 789
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	1 459 984
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	628 805
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	24 304 778
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	2 088 789
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	2 088 789

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

Informations financières (5)

Informations financières (5)										
Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SOLOPARA - 20 Route d'Arlon 57100 THIONVILLE - 788852689	40 000	285 415	100,00	40 000	40 000			2 361 431	167 216	
VIAGGIO - 20 Route d'Arlon 57100 THIONVILLE - 422995712	7 622	1 111 250	100,00	7 622	7 622			1 022 213	78 058	
SOLOPARF - 20 Route d'Arlon 57100 THIONVILLE - 479909335	8 000	-8 000	100,00	8 000	8 000			879 467		
SOLAUTO - 20 Route d'Arlon 57100 THIONVILLE - 430093773	8 000	2 957 166	100,00	8 000	8 000			2 894 540	135 743	
SOLOPTIQUE - 20 Route d'Arion 57100 THIONVILLE - 529337024	8 000	4 370	100,00	8 000	8 000			581 783	30 662	
SOLOSPORT - 20 Route d'Arion 57100 THIONVILLE - 803467141	8 000	-54 495	100,00	8 000	8 000			798 420		
ITAL QUALITI - 20 Route d'Arion 57100 THIONVILLE - 302572227	4 000	-44 331	100,00	5 122	5 122			247 278	-88 281	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
CANTEBONNE - 2 Avenue Baade Wurtemberg 57100 THIONVILLE - 4			25,00							
VILDIS - 20 Route d'Arion 57100 THIONVILLE - 491322459	7 500	-340 960	10,00	750	750				-14 760	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

Informations financières (5)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (9)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		1 212 222	
671200	pénalités, amendes	5 302	
671250	indemnités litiges prudhommaux	2 471	
671801	autres ch.opération de gestion	5 533	
671810	franchises vétustés s/sinistre	7 437	
672635	ch.except.s/ex.ant.taxes	1 007	
675600	vnc immo.financières cédées	67 130	
687250	dot.amort.dérogatoires	537 732	
687500	dot.prov.risques ch.except.	585 610	
Total			570 869
771200	dégrèvements, pénalités		5 484
771810	ecarts positifs s/sinistres		10 654
772635	prod.except.s/ex.ant.impot-tax		10 962
772637	prod.except.s/ex.ant.impot-tax		262
772661	prod.except.s/ex.ant:ch d'int		1 159
775600	prod.cession immo.financières		334 543
777000	quote-part suvb.invest.vir.au		32 564
787250	rep.amort.dérogatoires		43 834
787500	rep.prov.risques ch.except.		131 407

ETAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		565 592	
652606	ch./ex.ant-ach-matièr.-fournit	88 617	
652607	ch./ex.ant-achats	5 251	
652608	ch./ex.ant-fr.access.achats	3 159	
652609	ch./ex.ant-rrro/achats	102	
652611	ch./ex.ant-sous-traitance	10 798	
652613	ch./ex.ant-locations	7 531	
652614	ch./ex.ant-charges locatives	31 405	
652615	ch./ex.ant-entretien répar.	33 333	
652616	ch./ex.ant-assurances	37 322	
652617	ch./ex.ant-etudes recherch.	4 456	
652618	ch./ex.ant-document. & divers	4 498	
652621	ch./ex.ant-personnel extérieur	862	
652622	ch./ex.ant-rém.interméd. hono.	43 880	
652623	ch./ex.ant-publicité	104 813	
652626	ch./ex.ant-frais pstx télécom.	180	
652627	ch./ex.ant-serv.banc. & assim.	510	
652628	ch./ex.ant-cotizat. & divers	51 652	
652651	ch./ex.ant-redevances...	2 041	
652658	ch./ex.ant-ch diverses de gest	1 032	
652706	ch./ex.ant-parts pub	20	
652708	ch./ex.ant-produits annexes	132 927	
654400	pertes s/créances exerc.ant.	91	
654410	pertes s/chq.impay.exerc.ant.	104	
672635	ch.except.s/ex.ant.taxes	1 007	
Total			377 478
752602	pr./ex.ant-ach.stock.-aut.appr		214
752606	pr./ex.ant-ach.matièr.-fournit		9 272
752607	pr./ex.ant - achats		23 787
752608	pr./ex.ant-fr.access.achats		8 717
752609	pr./ex.ant-rrro/achats		21 350
752611	pr./ex.ant-sous-traitance		8 215
752613	pr./ex.ant-locations		67
752614	pr./ex.ant - charges locatives		108 793
752615	pr./ex.ant-entretien répar.		4 908
752616	pr./ex.ant-assurances		4 337
752617	pr./ex.ant-etudes recherch.		957
752622	pr./ex.ant-rém.interméd. hono.		13 407
752623	pr./ex.ant-publicité		54 371
752625	pr./ex.ant-déplacem. récept.		1 022
752626	pr./ex.ant-frais pstx télécom.		117
752627	pr./ex.ant-serv.banc. & assim.		10
752628	pr./ex.ant- cotizat. & divers		78 218
752651	pr./ex.ant-redevances...		439
752706	pr./ex.ant - ach.matière- four		7 832
752708	pr./ex.ant-produits annexes		12 969
752709	pr./ex.ant-réduct.s/ventes		3 196
752750	pr./ex.ant-produits gest.crte		482
754400	entrées s/créances exerc.ant.		2 415
772635	prod.except.s/ex.ant.impot-tax		10 962



CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

772637 prod.except.s/ex.ant.impot-tax
772661 prod.except.s/ex.ant:ch d'int

262
1 159

et ASSOCIES
CORPORATE



BBA expertise

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

Détail des engagements hors bilan

SAVED ASSOCIATES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NATURE MONTANT DUREE ET BENEFICIAIRE DE l'engagement donné	En Euros
20/10/2016	Caution solidaire de la société ARLESDIS, en garantie du renouvellement de l'ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 5 000 000€ consentie par la banque EDEL pour une durée de 12 mois. Ce cautionnement est limité à hauteur de 624 187,20€ en capital plus intérêts, commissions, et frais accessoires. En-cours non connu	624 187
Sous-total	ARLESDIS	624 187
19/01/2017	Caution gagiste de la SCI DU BUNNELT, assortie d'un nantissement en rang utile du fonds de commerce de SOLORMAG, en garantie d'un concours bancaire, à moyen terme, d'un montant de 500 000 €, qui lui sera concédé par l'établissement financier BPI France Financement pour une durée de 7 ans. <u>Les cautions seront rémunérées au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2)</u> L'en cours au 31/12/2017 est de 447 592 €.	447 592
Sous-total	BUNNELT (SCI DU)	447 592
15/01/2009	Caution solidaire de la Sté CASTELDIS, dans le cadre de garanties de concours bancaires d'un montant global de 33 600 000€ qui lui seront consenties par les établissements « Banque Nationale de Paris », « Oséo » et « Crédit Coopératif ». Ces concours bancaires sont accordés pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à 16% du montant de chacun des concours bancaires soit 5 376 000€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Il sera donnée mainlevée du cautionnement consenti au plus tôt à l'issue d'un délai de 5 ans à compter de la signature de l'acte de prêt global sous réserve, savoir: - que lors de la demande de mainlevée par l'emprunteur les comptes consolidés fassent ressortir une « Capacité d'Autofinancement consolidée incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail » permettant de couvrir au minimum les « Echéance en Capital des dettes à long et moyen terme élargies au crédit bail » et ce pendant les 3 exercices consécutifs précédents la demande de mainlevée. - que l'emprunteur soit à jour des paiements à l'égard des banques et ait respecté l'ensemble des engagements et obligations mis à sa charge dans l'acte de prêt global. L'en cours au 28/02/2018 est de 15013166 €.	5 376 000
Sous-total	CASTELDIS	5 376 000
26/03/2009	Caution solidaire de la Sté CHAMPBENOIST DISTRIBUTION, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 2 500 000€ auprès de la BFCC. Ce cautionnement est limité à 11.25% du montant du concours, soit 281 250€ en principal, à majorer des frais, intérêts et accessoires, et restera en vigueur jusqu'à ce que la capacité d'autofinancement consolidée du groupe PROVINDIS composé des sociétés PROVINDIS, CHAMPBENOIST DISTRIBUTION et SCI CHAMPBENOIST IMMOBILIER couvre la part à moins d'un an de son endettement consolidé pendant 3 exercices de 12 mois. L'en cours au 31/01/2018 est de 1127095 €.	281 250
26/03/2009	Caution solidaire de la Sté CHAMPBENOIST DISTRIBUTION, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 2 025 000€ auprès d'OSEO FINANCEMENT. Ce cautionnement est limité à 11.25% du montant de l'encours, soit 227 813€ en principal, à majorer des frais, intérêts et accessoires, et restera en vigueur jusqu'à ce que la capacité d'autofinancement consolidée du groupe PROVINDIS couvre la part à moins d'un an de son endettement consolidé pendant 3 exercices de 12 mois consécutifs. L'en cours au 31/01/2018 est de 824813 €.	227 813
15/12/2011	Caution solidaire de la Sté CHAMPBENOIST DISTRIBUTION, dans le cadre d'un prêt d'un montant de 1 250 000€ auprès d'OSEO. Ce cautionnement est limité à 90 000€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Ce cautionnement restera en vigueur jusqu'à ce que le groupe constitué des sociétés PROVINDIS, CHAMPBENOIST DISTRIBUTION et SCI CHAMPBENOIST IMMOBILIER produise trois exercices consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif et possède la CAF consolidée nécessaire et suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de son endettement consolidé. L'en cours au 31/01/2018 est de 926144 €.	90 000
Sous-total	CHAMPBENOIST DISTRIBUTION	599 063

SAS VDB et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

15/12/2011	Caution solidaire de la Sté CHAMPBENOIST IMMOBILIER, dans le cadre d'un prêt d'un montant de 500 000€ auprès d'OSEO. Ce cautionnement est limité à 36 000€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Ce cautionnement restera en vigueur jusqu'à ce que le groupe constitué des sociétés PROVINDIS, CHAMPBENOIST DISTRIBUTION et SCI CHAMPBENOIST IMMOBILIER produise trois exercices consolidés consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif et possède la CAF consolidée nécessaire et suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de son endettement consolidé. L'en cours au 31/12/2017 est de 296391 €.	36 000
Sous-total CHAMPBENOIST IMMOBILIER		36 000
24/04/2014	Caution gagiste assortie d'un nantissement de créance, de la SCI DES CHARDONNERETS, en garantie de deux concours bancaires de 1 370 000 € (970 000€ + 400 000€) sur une durée de 180 mois, consentis par le CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE. <u>Les cautions seront rémunérées au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2)</u> L'en cours au 31/12/2017 est de 1089196 €.	1 089 196
24/04/2014	<u>En garantie d'un concours bancaire contracté par la SCI DES CHARDONNERETS auprès de BPI FRANCE FINANCEMENT pour un montant de 1 370 000 € et une durée de 15 ans:</u> Engagement de la SAS SOLORMAG d'apporter en compte courant dans la SCI DES CHARDONNERETS, chaque année et pendant toute la durée du prêt, une somme correspondant à la différence entre le montant du loyer annuel à provenir du bail commercial consenti par la SCI DES CHARDONNERETS à SOLORMAG en date du 13/02/2014, et les charges de remboursement de ce concours bancaire. <u>Les cautions seront rémunérées au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2)</u> L'en cours au 31/12/2017 est de 1114501 €.	1 114 501
19/01/2017	Caution gagiste de la SCI DES CHARDONNERETS, assortie d'un nantissement en rang utile du fonds d de SOLORMAG, en garantie d'un concours bancaire, à long terme, d'un montant de 1 200 000 €, qui lui sera concédé par l'établissement financier BPI France Financement pour une durée de 10 ans. <u>Les cautions seront rémunérées au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2)</u> Emprunt non débloqué au 31/12/2017	-
Sous-total CHARDONNERETS (SCI DES)		2 203 697
18/01/2007	Caution solidaire de la sté DOMMARTIN DISTRIBUTION, dans le cadre d'un prêt de 6 498 000 € auprès de l'OSEO Financement pour 2 166 000 €, de la banque Populaire Lorraine Champagne pour 2 166 000 € et de la Caisse régionale du Crédit Agricole pour 2 166 000 €. Ce prêt est accordé pour une durée de 20 ans dont 2 en franchise de capital. Il est limité à 12% de l'encours du crédit pendant les 7 premières années du prêt soit pour 779 760 € pour les 2 premières années. L'en cours au 31/01/2018 est de 3506187 €.	779 760
Sous-total DOMMARTIN DIST		779 760

et ASSOCIÉS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

19/04/2012	Caution au profit de la SAS FANPAG au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 670 000€ pour une durée de 12 ans et 6 mois dont 6 mois de franchise en capital. Ce cautionnement est limité à 800 400€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (240 120€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois, avec respect simultané des conditions suivantes : - Capacité d'autofinancement de la SAS SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et - Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG et - Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) L'en cours au 31/01/2016 est de 4611036 €.	1 040 520
19/04/2012	Caution au profit de la société FANPAG au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 000 000€ pour une durée de 12 ans. Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, soit 1 200 000 € sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG). L'en cours au 31/01/2016 est de 6080461 €.	729 655
19/04/2012	Caution au profit de la société FANPAG au profit de l'établissement BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire de 3 330 000€ pour une durée de 12 ans dont un différé de 12 mois en capital et intérêts. Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, soit 399 600 € sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG). L'en cours au 31/01/2016 est de 2077840 €.	249 341
Sous-total FANPAG		2 019 516
18/01/2007	Caution solidaire de la sté FIDOM - Financière de Dommartin, dans le cadre d'un prêt de 9 645 000 € auprès de l'OSEO Financement pour 3 215 000 €, de la banque Populaire Lorraine Champagne pour 3 215 000 € et de la Caisse régionale du Crédit Agricole pour 3 215 000 €. Ce prêt est accordé pour une durée de 20 ans dont 2 en franchise de capital. Il est limité à 12% de l'encours du crédit pendant les 7 premières années du prêt soit pour 1 157 400 € pour les 2 premières années. L'en cours au 31/01/2018 est de 5211371 €.	1 157 400
Sous-total FIDOM		1 157 400

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

19/01/2006	Caution solidaire de la Sté FIFAM, dans le cadre d'un prêt de 19 825 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE, d'une durée de 15 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société FADIS. Ce cautionnement est limité à hauteur de 1 586 000 €. L'en cours au 31/01/2018 est de 4578436 €.	1 586 000
19/01/2006	Caution solidaire de la Sté FIFAM, dans le cadre d'un prêt de 2 000 000 € auprès de la CAISSE D'EPARGNE DE LORRAINE, d'une durée de 180 mois, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société FADIS. Ce cautionnement est limité à hauteur de 160 000 €. L'en cours au 31/01/2018 est de 502738 €.	160 000
19/01/2006	Caution solidaire de la Sté FIFAM, dans le cadre d'un prêt de 2 000 000 € auprès de la CAISSE D'EPARGNE DE CHAMPAGNE ARDENNE, d'une durée de 180 mois, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société FADIS. Ce cautionnement est limité à hauteur de 160 000 €. L'en cours au 31/01/2018 est de 638445 €.	160 000
19/01/2006	Caution solidaire de la Sté FIFAM, dans le cadre d'un prêt de 5 825 000 € auprès de la SOCIETE GENERALE, d'une durée de 16 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société FADIS. Ce cautionnement est limité à hauteur de 466 000 €. L'en cours au 31/01/2018 est de 1563333 €.	466 000
19/01/2006	Caution solidaire de la Sté FIFAM, dans le cadre d'un prêt de 10 000 000 € auprès de l'OSEO BDPME, d'une durée de 15 ans afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société FADIS. Ce cautionnement est limité à hauteur de 800 000 €. L'en cours au 31/01/2018 est de 2492319 €.	800 000
Sous-total FIFAM		3 172 000
21/01/2016	Caution solidaire de la société FERTE DISTRIBUTION en garantie des prêts suivants, d'un montant global de 6 300 000€, destinés à financer l'acquisition de 249 472 actions de la société SODIFER. - CREDIT COOPERATIF - Concours bancaire de 3 100 000€, d'une durée de 141 mois Cautions solidaires et divises des sociétés SODIMEAUX, MAREUILDIS, LUDIS, AUXERRE-DIST - AUXERDIS, TRELIDIS, SODIBRAG, SOLORMAG, FROUDIS, et CHADIS à hauteur respectivement de 249 500€ en capital plus intérêts, commissions, et frais accessoires jusqu'à remboursement du concours bancaire; étant précisé qu'une mainlevée est possible au bout de 5 ans dès réalisation par la société SODIFER de trois exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs (suivant la mise à disposition des fonds) sans report à nouveau négatif avec une CAF hors éléments exceptionnels et transferts de charges couvrant la charge en capital des emprunts de la société SODIFER et la charge en capital et intérêts des emprunts de FERTE-DISTRIBUTION. - CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE - Concours bancaire de 2 400 000€ d'une durée de 12 ans Cautions solidaires et divises des sociétés SODIMEAUX, MAREUILDIS, LUDIS, AUXERRE-DIST - AUXERDIS, TRELIDIS, SODIBRAG, SOLORMAG, FROUDIS, et CHADIS à hauteur respectivement de 9,50% du capital restant dû, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au terme d'un délai minimum de 5 ans dès réalisation par la société SODIFER: - de trois exercices comptables bénéficiaires consécutifs après mise en place totale des financements, - d'une absence de report à nouveau négatif - d'une capacité d'autofinancement de la société SODIFER>annuités en capital de la société SODIFER+société FERTE DISTRIBUTION - EDEL - Concours bancaire de 800 000€, d'une durée de 12 ans Cautions solidaires et divises des sociétés SODIMEAUX, MAREUILDIS, LUDIS, AUXERRE-DIST - AUXERDIS, TRELIDIS, SODIBRAG, SOLORMAG, FROUDIS, et CHADIS à hauteur de 76 000€ chacune. L'en cours au 31/01/2018 est de 3485578 €.	249 500 64 403 76 000
21/07/2016	Caution solidaire de la SAS FERTE DISTRIBUTION en garantie du prêt d'un montant de 500 000€ destiné à financer des travaux au sein de l'hypermarché E.LECLERC sis à la Ferté sous Jouarre (Seine-et-Marne), contracté auprès de la banque EDEL pour une durée de 7 ans. Ce cautionnement est limité à hauteur de 47 500€ en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'à remboursement du concours bancaire. L'en cours au 31/01/2018 est de 465263 €.	47 500
Sous-total FERTE-DISTRIBUTION		437 403

SAS VDB et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

19/06/2008	Caution solidaire de la Sté FIFER, dans le cadre d'un prêt de 3 300 000€ auprès du Crédit Coopératif. Ce prêt est accordé pour une durée de 12 ans. Ce cautionnement est limité à 536 000€ en principal. La durée du cautionnement est liée à la réalisation par la société FIFER de deux exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif et avec une capacité d'autofinancement respectives des sociétés FIFER, LA FERTE FINANCE et SODIFER supérieure à la part à moins d'un an de leur endettement respectif. En-cours non connu	536 000
Sous-total FIFER		536 000
25/02/2016	Caution solidaire de la société FIMAREUIL en garantie des prêts suivants, d'un montant global de 7 030 000€, destinés à financer l'acquisition de 1 240 actions de la société MAREUILDIS et le paiement de la soulte consécutive à l'apport de 19 671 actions de cette même société : - <u>CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE - Concours bancaire de 2 300 000€ d'une durée de 10 ans (dont 12 mois de différé en capital).</u> Cautions solidaires des sociétés SEZADIS, SODIMEAUX, SOLORMAG, FROUDIS, FIFAM et BARROIDIS à hauteur de 50% de l'encours du crédit jusqu'à production de 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transferts de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances de remboursement en capital de l'ensemble des prêts contractés. Ce cautionnement est limité à hauteur de 8% de l'encours de crédit, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. L'en cours au 31/01/2017 est de 2118808 €.	- 169 505
	- <u>EDEL - Concours bancaire de 2 400 000€ d'une durée de 10 ans (dont 12 mois de différé en capital).</u> Cautions solidaires des sociétés SODIMEAUX, SOLORMAG, FROUDIS, FIFAM et BARROIDIS, à hauteur de 192 000€ chacune. Ce cautionnement est limité à hauteur de 192 000€, à majorer de tous intérêts au taux de 1,35%, commissions, frais et accessoires sur le financement, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû. L'en cours au 31/01/2017 est de 2083375 €.	192 000
	- <u>CREDIT COOPERATIF - Concours bancaire de 2 330 000€ d'une durée de 10 ans (+2 mois de franchise en capital).</u> Cautions solidaires des sociétés SEZADIS, SODIMEAUX, SOLORMAG, FROUDIS, FIFAM et BARROIDIS à hauteur de 100% de l'encours du crédit avec mainlevée possible au bout de 5 ans, dès réalisation par la société MAREUILDIS de 3 exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs (suivant la mise à disposition des fonds) sans report à nouveau négatif avec une CAFU hors éléments exceptionnels et transferts de charges couvrant la charge en capital et intérêts des emprunts de la société MAREUILDIS et la charge en capital sur la société FIMAREUIL. Ce cautionnement est limité à concurrence de 16% de l'encours restant dû, en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. L'en cours au 31/01/2017 est de 2110807 €.	337 729
Sous-total FIMAREUIL		699 234

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

20/07/2006	Caution solidaire de la Sté FROUDIS, dans le cadre d'un prêt de 31 000 000 € auprès de BNP Paribas pour 7 750 000€, de la banque populaire de Lorraine Champagne pour 7 750 000€, de la banque de l'économie du commerce et de la monétique pour 7 750 000€ et du Crédit agricole de Lorraine pour 7 750 000€. Le prêt est d'une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à hauteur de 2 635 000 €. Il sera donné mainlevée du cautionnement consenti au plus tôt à l'issue d'un délai de 5 ans à compter de la signature de l'acte de prêt global sous réserve, savoir que lors de la demande de mainlevée par l'emprunteur les comptes consolidés fassent ressortir une CAF consolidée incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail permettant de couvrir au minimum les échéances en capital des dettes à moyen et long terme élargies au Crédit-bail et ce pendant les 3 exercices consécutifs précédents la demande de mainlevée. Et que l'emprunteur soit à jour de ses paiements à l'égard des Banques et ait respecté l'ensemble des engagements et obligations mis à sa charge dans l'acte de Prêt Global. L'en cours au 30/09/2017 est de 2345165 €.	2 345 165
20/09/2007	Caution solidaire de la Sté S.F.S.B, dans le cadre des avenants de prêt solde de l'encours 2 638 164,22 € auprès de la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique - BECM. Allongement de la durée du prêt de 81 mois (échéance finale 30 juin 2019). Ce cautionnement est limité à hauteur de 8.5% soit 241 243 € en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. L'en cours au 30/09/2017 est de 518410 €.	241 243
20/09/2007	Caution solidaire de la Sté S.F.S.B, dans le cadre des avenants de prêt solde de l'encours 3 399 094,23 € auprès de la Banque Populaire Champagne - BPLC. Allongement de la durée du prêt de 72 mois (échéance finale 31 mars 2019). Ce cautionnement est limité à hauteur de 8.5% soit 286 118 € en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. L'en cours au 30/09/2017 est de 542810 €.	286 118
21/07/2016	Caution solidaire de la société FROUDIS en garantie des prêts suivants, d'un montant global de 6 000 000€, destinés à financer des besoins en fonds de roulement qui lui seront consentis par: <u>- BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - Durée : 7 ans (dont 2 ans en franchise de capital)</u> Cautions solidaires des sociétés SIPAN, PLESSIS DIS, SOLORMAG, MAR-DIS, VERDUN-DISTRIBUTION, CASTELDIS, VANDIS, PIERRYDIS, SODIBRAG, SEZADIS et SODIROM respectivement à hauteur de 240 000€ en principal auquel s'ajoute les intérêts, les frais, commissions et accessoires, et ce pour une durée de 84 mois. Ce cautionnement est limité à hauteur de 240 000€ en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. <u>- EDEL - Durée : 7 ans (dont 2 ans de différé en capital)</u> Cautions solidaires des sociétés SIPAN, PLESSIS DIS, SOLORMAG, MAR-DIS, VERDUN-DISTRIBUTION, CASTELDIS, VANDIS, PIERRYDIS, SODIBRAG, SEZADIS et SODIROM respectivement à hauteur de 240 000€ en principal auquel s'ajoute les intérêts, les frais, commissions et accessoires, et ce pour une durée de 84 mois. Ce cautionnement est limité à hauteur de 240 000€ en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. L'en cours au 30/09/2017 est de 6000000 €.	480 000

Sous-total FROUDIS

3 352 526

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

22/04/2010	Caution solidaire de la Sté GREVIN DISTRIBUTION, en garantie de toutes les sommes que la société pourrait devoir aux sociétés OSEO FINANCEMENT, FRUCTICOMI, et BAIL ENTREPRISES au titre d'un contrat de crédit-bail immobilier d'un montant de 11 000 000€ pour une durée de 15 ans à compter de la date d'entrée des loyers. Ce cautionnement est limité à 14% des sommes qui pourraient être dû au titre dudit contrat de crédit-bail, soit 1 540 000€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, indemnité de toute nature, taxes, frais et accessoires quelconques, avec mainlevée subordonnée au schéma sus relaté. Il est consenti pour une durée de trois ans minimum et au-delà tant que le crédit-preneur n'aura pas un résultat net positif, sans report à nouveau négatif et une capacité d'autofinancement supérieure à la part à moins d'un an de l'endettement global en ce compris le crédit-bail et ce, pendant trois exercices de douze mois consécutifs.	1 540 000
22/04/2010	Caution solidaire de la Sté GREVIN DISTRIBUTION, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 850 000€ auprès d'OSEO FINANCEMENT, d'un concours bancaire de 825 000€ auprès de la BANQUE POPULAIRE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE et d'un concours bancaire de 825 000€ auprès de la BCME. Ce cautionnement est limité à 14% du montant de l'encours de crédit, soit 350 000€ en principal, intérêts, frais et accessoires, jusqu'à présentation d'un résultat net bénéficiaire hors éléments exceptionnels et hors reprises de provisions et après apurement de l'éventuel report à nouveau négatifs pendant 3 exercices consécutifs après l'ouverture du nouveau magasin. L'en cours au 30/04/2017 est de 851373 €.	350 000
Sous-total GREVIN-DISTRIBUTION		1 890 000
02/06/2016	Caution solidaire de la Sté ITAL QUALITI dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 110 000€ auprès de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, en vue de financer ses travaux d'aménagement. Ce cautionnement est limité à hauteur de 110 000€ sur une durée de 60 mois. L'en cours au 31/12/2017 est de 47713 €.	47 713
Sous-total ITAL QUALITY		47 713
20/09/2007	Caution solidaire de la Sté LAONDIS, dans le cadre d'un prêt de 19 250 000 € auprès du Crédit Agricole du Nord Est. Ce prêt est accordé pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à 12% soit 2 310 000 € en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Il sera donné mainlevée au cautionnement sous réserve que les comptes consolidés des Stés CHAMBRY DIST et LAONDIS fassent ressortir une capacité d'autofinancement consolidée supérieure au montant à moins d'un an des dettes financières et ce, pendant trois exercices consécutifs. L'en cours au 30/09/2017 est de 7072793 €.	2 310 000
20/09/2007	Caution solidaire de la Sté LAONDIS, dans le cadre d'un prêt de 8 250 000 € auprès de la Société Générale. Ce prêt est accordé pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à 297 000 € en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Il sera donné mainlevée au cautionnement au plus tôt à l'issue d'un délai de 3 exercices consécutifs au cours desquels l'ensemble consolidé ressortira un résultat net positif, une absence de report à nouveau négatif et une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face aux charges de remboursement consolidées des emprunts. L'en cours au 30/09/2017 est de 2796611 €.	297 000
Sous-total LAONDIS		2 607 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

15/10/2015 Caution solidaire de la société LEXYDIS, en garantie des prêts suivants, d'un montant global de 19 000 000€, destinés à financer l'acquisition en état futur d'achèvement d'un ensemble immobilier, à usage commercial, devant être édifié à LEXY: 1 270 625

- ARKEA - Concours bancaire de 4 750 000€ d'une durée de 17 ans
Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, à hauteur de 50% du montant du concours pendant une durée de 5 ans à compter de la mise en amortissement du prêt, sous réserve que le cash-flow couvre le remboursement des dettes à moyen et long terme.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 344 375€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,10%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû.

- CREDIT COOPERATIF - Concours bancaire de 9 500 000€ d'une durée de 18 ans
Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, à hauteur de 50% du montant du concours pendant toute la durée du prêt, avec possibilité de mainlevée à partir de la 5ème année après ouverture de l'hypermarché, sous réserve de la constatation dans les comptes de la société LEXYDIS de 3 exercices consécutifs de 12 mois suivant l'exercice de mise à disposition des fonds affichant un résultat bénéficiaire sans report à nouveau négatif et une capacité d'autofinancement, hors produits exceptionnels et transferts de charges au moins égale au remboursement en capital de son propre endettement moyen et long terme à moins d'un an.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 688 750€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,00%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû.

- BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL - Concours bancaire de 4 750 000€ d'une durée de 18 ans.
Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, à hauteur de 50% du montant du concours pendant une durée minimale de 7 ans à compter de la fin du premier exercice d'exploitation du magasin et pourra faire l'objet d'une mainlevée sur demande à compter de la 8ème année d'exploitation du magasin dès production du dernier bilan et sous réserve que les 5 derniers exercices de 12 mois consécutifs précédant la libération des cautions soient bénéficiaires, sans report à nouveau négatif, sans transferts de charges et fassent ressortir une CAF suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de l'endettement.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 237 500€ soit 5% du montant du crédit, en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,20%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû.

Engagements divers:

- Engagements des associés à ne pas modifier leur pourcentage de détention dans la société jusqu'à parfait remboursement du crédit;
- Engagement de la société à ne pas modifier sa forme juridique sans l'accord préalable de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL;
- Engagement de la société à ne pas hypothéquer ou aliéner les biens financés jusqu'à parfait remboursement du crédit;
- Engagement de la société à souscrire une couverture de taux, à hauteur de 4 750 000€, au plus tard dans les 6 mois qui suivent le début d'exploitation du magasin.

15/10/2015 Caution solidaire de la société LEXYDIS, en garantie des prêts suivants, d'un montant global de 9 000 000€, destinés à financer les travaux d'aménagement de l'hypermarché E.LECLERC. 261 000

- ARKEA - 2 concours bancaires de 6 000 000€ d'une durée de 11 ans
Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, à hauteur de 30% du montant du concours pendant une durée de 3 ans à compter de la mise en amortissement du prêt, sous réserve que le cash-flow couvre le remboursement des dettes à moyen et long terme.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 261 000€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,10%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû.

- EDEL - Concours bancaire de 3 000 000€ d'une durée de 11 ans
Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 150 000€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,00%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû.

Ce financement EDEL a été substitué par celui dont il est fait mention lors du CP du 27/04/2017

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

15/10/2015	Cautions solidaires de la société LEXYDIS, en garantie des prêts suivants, d'un montant global de 8 000 000€, destinés à financer l'acquisition du stock et le besoin en fonds de roulement de ladite société. - <u>BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL - Concours bancaire de 2 000 000€ d'une durée de 6 ans.</u> Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, à hauteur de 50% du montant du concours pendant la durée du crédit. Ce cautionnement est limité à hauteur de 100 000€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,00%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû. <u>Engagements divers:</u> - <u>Engagements des associés à ne pas modifier leur pourcentage de détention dans la société jusqu'à parfait remboursement du crédit;</u> - <u>Engagement de la société à ne pas modifier sa forme juridique sans l'accord préalable de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL;</u> - <u>Engagement de la société à ne pas hypothéquer ou aliéner les biens financés jusqu'à parfait remboursement du crédit;</u> - <u>EDEL - Concours bancaire de 3 500 000€ d'une durée de 1 an</u> Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP. Ce cautionnement est limité à hauteur de 175 000€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,00%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû. <u>Ce financement EDEL a été substitué par celui dont il est fait mention lors du CP du 27/04/2017</u> - <u>EDEL - Concours bancaire de 1 500 000€ d'une durée de 1 an</u> Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP. Ce cautionnement est limité à hauteur de 75 000€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,00%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû. <u>Ce financement EDEL a été substitué par celui dont il est fait mention lors du CP du 27/04/2017</u> - <u>EDEL - Concours bancaire de 1 000 000€ d'une durée de 5 ans</u> Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP. Ce cautionnement est limité à hauteur de 50 000€ en principal, à majorer des intérêts au taux EURIBOR 3 mois + 1,00%, commissions, frais et accessoires, étant précisé qu'il restera proportionnel au capital restant dû.	150 000
27/04/2017	Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, dans le cadre d'un prêt de 3 335 000€ de LEXYDIS auprès de la banque EDEL, d'une durée de 132 mois, afin de financer les travaux d'aménagements et l'acquisition du matériel de l'hypermarché à l'enseigne E. LECLERC. Ce cautionnement est limité à hauteur de 50% du montant du concours, soit 166 750€ chacun. <u>Ce financement se substitue à celui de 3 000 000€ (CP du 15/10/2015), devenu sans objet.</u> En-cours non connu	166 750
27/04/2017	Cautions solidaires et divises des sociétés SOLORMAG, CHAMDIS, SODIMEAUX, FROUDIS, PLESSIS DIS, VERDUN DISTRIBUTION, FIFAM, METZDIS, MARDIS, et SODICHAMP, à hauteur de 200 000€ chacune, dans le cadre d'un prêt de 4 000 000€ de LEXYDIS auprès de la banque EDEL, d'une durée de 12 mois renouvelable, afin de financer son besoin en fonds de roulement. <u>Ce financement se substitue à ceux de 3 500 000€ et 1 500 000€ (CP du 15/10/2015), devenus sans objet.</u> En-cours non connu	200 000

Sous-total LEXYDIS

2 048 375

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



BBA expertise

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

17/04/2008 Caution solidaire de la Sté MARDIS, dans le cadre de garanties de concours bancaires à long ou à moyen terme d'un montant global de 22 000 000€ qui lui seront consenties par les établissements « Banque Populaire Lorraine Champagne », « Oséo » et « Crédit Agricole de Lorraine ». Ces concours bancaires sont accordés pour une durée de 15 ans.
Ce cautionnement est limité à 4.32% du montant de chacun des concours bancaires soit 950 400€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.
La durée du cautionnement est de 2 ans à compter du premier jour de l'exercice ouvrant après l'acquisition par la société « MAR-DIS » des actions de la société « MARLYDIS ».
En-cours non connu

Sous-total	MARDIS	950 400
------------	--------	---------

15/12/2005 Caution solidaire de la SAS METZDIS, dans le cadre d'un prêt de 5 000 000 € auprès de la CAISSE D'EPARGNE DE LORRAINE, d'une durée de 180 mois, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société SAS FINHAUDIS.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 300 000 €.
L'en cours au 31/01/2018 est de 1255308 €.

15/12/2005 Caution solidaire de la SAS METZDIS, dans le cadre d'un prêt de 3 000 000 € auprès de la CAISSE D'EPARGNE DE CHAMPAGNE ARDENNE, d'une durée de 180 mois, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société SAS FINHAUDIS.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 180 000 €.
L'en cours au 31/01/2018 est de 743984 €.

15/12/2005 Caution solidaire de la SAS METZDIS, dans le cadre d'un prêt de 7 210 000 € auprès de la SOCIETE GENERALE, d'une durée de 15 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société SAS FINHAUDIS.
Ce cautionnement est limité à hauteur de 173 040 €.
L'en cours au 31/01/2018 est de 1545000 €.

Sous-total	METZDIS	653 040
------------	---------	---------

21/10/2010 Caution solidaire de la Sté PLESSIS DIS, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 10 000 000€ auprès de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE.
Ce cautionnement est limité à 4% de l'encours de crédit soit 400 000€ et engage la société jusqu'à ce que la société PLESSIS DIS produise trois exercices bénéficiaires après la mise en place du dernier financement de cette opération sans report à nouveau négatif et conjointement une CAF suffisante pour le remboursement des prêts et un ratio dettes/fonds propres inférieur à 2.
En-cours de l'emprunt au 30/09/2013: 9 632 438 €
L'en cours au 30/09/2017 est de 6612802 €.

21/10/2010 Caution solidaire de la Sté PLESSIS DIS, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 9 000 000€ auprès de la banque OSEO FINANCEMENT. Ce cautionnement est limité à 4% de l'encours de crédit soit 360 000€ et engage la sté pendant 3 ans minimum (après période de franchise) jusqu'à ce que la société PLESSIS DIS produise trois exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires après le transfert du magasin, sans report à nouveau négatif, sans transferts de charges, avec une CAF couvrant la part à moins d'un an de l'endettement global.
En-cours de l'emprunt au 30/09/2013: 8 688 273 €
L'en cours au 30/09/2017 est de 6099925 €.

21/10/2010 Caution solidaire de la Sté PLESSIS DIS, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 9 000 000€ auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. Ce cautionnement est limité à 4% de l'encours de crédit soit 360 000€ et engage la sté pendant une période de 3 exercices consécutifs de 12 mois (après période de franchise) avec une CAF de la société PLESSIS DIS, nette de dividendes, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen et long terme.
L'en cours au 30/09/2017 est de 5884615 €.

Sous-total	PLESSISDIS	743 894
------------	------------	---------

SAS PLESSIS DIS

CAUTIONNEMENT AUX COMPTES



BBA expertise

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

15/12/2011	Caution solidaire de la Sté PROVINDIS, dans le cadre d'un prêt d'un montant de 11 510 000€ consenti pour moitié par le CREDIT COOPERATIF et pour moitié par OSEO. Ce cautionnement consenti au profit pari passu du CREDIT COOPERATIF et d'OSEO est limité à 8% de 50% du montant de l'emprunt soit 460 400€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Ce cautionnement restera en vigueur jusqu'à ce que le groupe constitué des sociétés PROVINDIS, CHAMPBENOIST DISTRIBUTION et SCI CHAMBENOIST IMMOBILIER produise trois exercices consolidés consécutifs bénéficiaires de 12 mois minimum à partir de l'exercice suivant la mise en place du prêt, sans report à nouveau négatif et possède la CAF consolidée nécessaire et suffisante pour couvrir la part à moins d'un an de son endettement consolidé. L'en cours au 31/01/2018 est de 6118012 € .	460 400
15/12/2011	Caution solidaire de la Sté PROVINDIS, dans le cadre d'un prêt d'un montant de 1 000 000€ auprès de la banque EDEL. Ce cautionnement est limité à 80 000€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Ce cautionnement restera en vigueur pendant toute la durée du prêt, soit 84 mois. L'en cours au 31/01/2018 est de 223723 € .	80 000
Sous-total PROVINDIS		540 400
30/05/2013	Caution solidaire et divise de la société SCAPEST en garantie de divers concours bancaires pour un montant global de 125 000 000 € formalisé comme suit : - Tranche 1 d'une durée de 12 ans pour 76 450 000 € du CREDIT COOPERATIF à concurrence de 14 000 000 €, de OSEO à concurrence de 13 200 000 €, de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 12 500 000 €, de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 21 500 000 €, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE à concurrence de 15 250 000 € - Tranche 2 d'une durée de 15 ans pour 48 550 000 € du CREDIT COOPERATIF à concurrence de 11 000 000 €, de OSEO à concurrence de 6 800 000 €, de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST à concurrence de 7 500 000€, de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL à concurrence de 13 500 000 €, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE à concurrence de 9 750 000 € - Caution limitée à 4,7357% du montant de chacun des concours soit un montant en capital de 4 345 625 € (majoré des frais, intérêts et accessoires). L'en cours au 31/01/2017 est de 110663583 € .	5 240 695
Sous-total SCAPEST		5 240 695
20/01/2005	Caution solidaire de la SA SEDAN DISTRIBUTION, dans le cadre d'un emprunt de 271 666 € sollicité par cette dernière auprès de la Banque SOCIETE GENERALE, d'une durée de 15 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des parts sociales de la société PASTEUR BRICO-BATI à hauteur de 33 333 € ainsi que l'acquisition d'un terrain à SEDAN à hauteur de 238 333 €. Ce cautionnement est limité à hauteur de 40% soit 108 666 € ainsi qu'à 3 années consécutives d'exercices bénéficiaires sans report à nouveau négatif et avec capacité d'autofinancement permettant d'assurer la couverture des charges de remboursement. L'en cours au 31/12/2017 est de 40750 € .	40 750
Sous-total SEDAN DISTRIBUTION		40 750

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

20/01/2005	Caution solidaire de la SAS SEDANDIS, dans le cadre d'un emprunt de 5 733 300 € sollicité par cette dernière auprès de la Banque CREDIT AGRICOLE du NORD-EST, d'une durée de 15 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société SEDAN DISTRIBUTION. Ce cautionnement est limité au prorata de leur engagement dans le Groupe. L'en cours au 31/12/2017 est de 964107 €.	214 778
20/01/2005	Caution solidaire de la SAS SEDANDIS, dans le cadre d'un emprunt de 5 733 300 € sollicité par cette dernière auprès du CREDIT COOPERATIF, d'une durée de 15 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société SEDAN DISTRIBUTION. Ce cautionnement est limité à hauteur de 478 750 € par chacun des 12 parrains. L'en cours au 31/12/2017 est de 1071703 €.	478 750
20/01/2005	Caution solidaire de la SAS SEDANDIS, dans le cadre d'un emprunt de 5 733 300 € sollicité par cette dernière auprès de la Banque SOCIETE GENERALE, d'une durée de 15 ans, afin de financer partiellement l'acquisition des titres de la société SEDAN DISTRIBUTION. Ce cautionnement est limité à hauteur de 40% soit 2 293 320 € ainsi qu'à 3 années consécutives d'exercices bénéficiaires sans report à nouveau négatif et avec capacité d'autofinancement permettant d'assurer la couverture des charges de remboursement. L'en cours au 31/12/2017 est de 859950 €.	859 950
Sous-total SEDANDIS		1 553 478
23/02/2012	Caution solidaire de la Sté SFBI, dans le cadre d'un prêt d'un montant de 5 000 000€ auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. Ce cautionnement est limité à 1 000 000€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires (300 000€) jusqu'à justification de 3 exercices consécutifs de 12 mois à compter de l'exercice suivant la mise à disposition des fonds avec respect simultané des conditions suivantes : - Capacité d'autofinancement de la société SODIROM après versement des dividendes à la société SFBI, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) - Un résultat net de la société SODIROM positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société SFBI - Capacité d'autofinancement de la société SFBI supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen à long terme (en capital) L'en cours au 31/01/2017 est de 3870196 €.	1 300 000
23/02/2012	Caution solidaire de la Sté SFBI, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 7 000 000€ auprès de la banque OSEO. Ce cautionnement est fixé à 20% de l'encours de crédit sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODIROM et SFBI) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODIROM et SFBI) L'en cours au 31/01/2017 est de 4875311 €.	975 062
23/02/2012	Caution solidaire de la Sté SFBI, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 2 500 000€ auprès de la banque CREDIT AGRICOLE. Ce cautionnement est fixé à 20% de l'encours de crédit sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODIROM et SFBI) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODIROM et SFBI) L'en cours au 31/01/2017 est de 1666667 €.	333 333
Sous-total SFBI		2 608 396

SAS SEDANDIS
Comptable aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

19/04/2012	Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement CREDIT COOPERATIF en garantie d'un concours bancaire de 6 800 000€ pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à 816 000€ en capital, plus intérêts, commissions, frais et accessoires (244 800€) jusqu'à justification de 3 exercices comptables consécutifs de 12 mois à compter de l'exercice suivant la mise à disposition des fonds, avec respect simultané des conditions suivantes : - Capacité d'autofinancement de la SAS SODICHAMP après versement des dividendes à la société FANPAG, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) et - Un résultat net de la société SODICHAMP positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société FANPAG et - Capacité d'autofinancement de la société FANPAG supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) L'en cours au 31/01/2018 est de 4536090 €.	1 060 800
19/04/2012	Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 10 200 000€ pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, soit 1 224 000 € sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG). L'en cours au 31/01/2018 est de 6772944 €.	812 753
19/04/2012	Caution au profit de la société SODICHAMP au profit de l'établissement BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en garantie d'un concours bancaire de 3 400 000€ pour une durée de 180 mois. Ce cautionnement est fixé à 12% de l'encours du crédit, soit 408 000 € sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODICHAMP ET FANPAG) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODICHAMP et FANPAG). L'en cours au 31/01/2018 est de 2318307 €.	278 197
Sous-total SODICHAMP		2 151 750
21/01/2016	Cautions solidaire et divises des sociétés SODIMEAUX, MAREUILDIS, LUDIS, AUXERRE DISTRIBUTION-AUXERDIS, TRELDIS, SODIBRAG, SOLORMAG, FROUDIS et CHADIS en garantie d'un prêt de 1 517 000€ d'une durée de 141 mois consenti par le CREDIT COOPERATIF, et destiné à réaménager sa dette existante à l'égard du CREDIT COOPERATIF. La caution est à hauteur respectivement de 144 115€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'à remboursement du concours bancaire; étant précisé qu'une mainlevée est possible au bout de 5 ans dès réalisation par la société SODIFER de trois exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs (suivant la mise à disposition des fonds) sans report à nouveau négatif avec une CAFU hors éléments exceptionnels et transferts de charges couvrant la charge en capital des emprunts de la société SODIFER et la charge en capital et intérêts des emprunts de la société FERTE DISTRIBUTION. L'en cours au 31/01/2018 est de 1370113 €.	144 115
21/01/2016	Cautions solidaire et divises des sociétés SODIMEAUX, MAREUILDIS, LUDIS, AUXERRE DISTRIBUTION-AUXERDIS, TRELDIS, SODIBRAG, SOLORMAG, FROUDIS et CHADIS en garantie d'un prêt de 1 000 000€ d'une durée de 7 ans consenti par le CREDIT COOPERATIF, et destiné à financer des travaux au sein de l'hypermarché. La caution est à hauteur respectivement de 95 000€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'à remboursement du concours bancaire; étant précisé qu'une mainlevée est possible au bout de 5 ans dès réalisation par la société SODIFER de trois exercices bénéficiaires de 12 mois consécutifs (suivant la mise à disposition des fonds) sans report à nouveau négatif avec une CAFU hors éléments exceptionnels et transferts de charges couvrant la charge en capital des emprunts de la société SODIFER et la charge en capital et intérêts des emprunts de la société FERTE DISTRIBUTION. L'en cours au 31/01/2018 est de 353538 €.	95 000
Sous-total SODIFER		239 115



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

23/02/2012	Caution solidaire de la Sté SODIROM, dans le cadre d'un prêt d'un montant de 5 000 000€ auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. Ce cautionnement est limité à 1 000 000€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires (300 000€) jusqu'à justification de 3 exercices consécutifs de 12 mois à compter de l'exercice suivant la mise à disposition des fonds avec respect simultané des conditions suivantes : - Capacité d'autofinancement de la société SODIROM après versement des dividendes à la société SFBI, supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen long terme (en capital) - Un résultat net de la société SODIROM positif (sans report à nouveau négatif) et supérieur ou égal au remboursement annuel (en capital + intérêts) de la dette sénior sur la société SFBI - Capacité d'autofinancement de la société SFBI supérieure ou égale à la part à moins d'un an de son endettement moyen à long terme (en capital) L'en cours au 31/01/2017 est de 3654858 €.	1 300 000
23/02/2012	Caution solidaire de la Sté SODIROM, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 7 000 000€ auprès de la banque OSEO. Ce cautionnement est fixé à 20% de l'encours de crédit sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODIROM et SFBI) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODIROM et SFBI). L'en cours au 31/01/2017 est de 5010458 €.	1 002 092
23/02/2012	Caution solidaire de la Sté SODIROM, dans le cadre d'un concours bancaire d'un montant de 2 500 000€ auprès de la banque CREDIT AGRICOLE. Ce cautionnement est fixé à 20% de l'encours de crédit sur une durée de 5 ans minimum avec au moins 3 exercices consécutifs de 12 mois faisant ressortir une CAF consolidée (SODIROM et SFBI) suffisante pour couvrir les échéances à moins d'un an consolidées (SODIROM et SFBI). L'en cours au 31/01/2017 est de 1750000 €.	350 000
Sous-total SODIROM		2 652 092
04/04/2013	Caution au profit de la société SOLOPARA au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 300 000€, pour une durée de 7 et 5 ans, répartis en deux tranches comme suit: - Tranche 1 : 200 000€ sur 7 ans - Tranche 2 : 100 000€ sur 5 ans <u>La caution sera rémunérée au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/01/2018 est de 60421 €.	60 421
Sous-total SOLOPARA		60 421
04/04/2013	Caution au profit de la société SOLOPARF au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 700 000€, pour une durée de 7 et 5 ans, répartis en deux tranches comme suit: - Tranche 1 : 400 000€ sur 7 ans - Tranche 2 : 300 000€ sur 5 ans <u>La caution sera rémunérée au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/01/2018 est de 172857 €.	172 857
Sous-total SOLOPARF		172 857
16/10/2014	Caution gagiste à hauteur de 250 000€, assortie du nantissement, en rang utile, de son fonds de commerce, au profit de l'EURL SOLOSPORT, en garantie d'un concours bancaire pour un montant total de 250 000€, contracté auprès du CIC EST et destiné à financer des travaux d'aménagement. <u>La caution sera rémunérée au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/01/2018 est de 145660 €.	145 660
Sous-total SOLOSPORT		145 660

SAS VOIR et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

18/12/2008	Caution solidaire de la Sté VANDIS, dans le cadre d'un emprunt d'un montant global de 27 390 000€ qui lui seront consenties par les établissements « Banque Populaire Lorraine Champagne », « Oséo » et « BNP PARIBAS ». Ces emprunts sont accordés pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à 12% du montant de chacun des emprunts soit 3 286 800€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Il sera donnée mainlevée du cautionnement consenti au plus tôt à l'issue d'un délai de 5 ans à compter de la signature de l'acte de prêt global sous réserve, savoir : - que lors de la demande de mainlevée par l'emprunteur les comptes consolidés fassent ressortir une « Capacité d'Autofinancement consolidée incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail » permettant de couvrir au minimum les « Echéance en Capital des dettes à long et moyen terme élargies au crédit bail » et ce pendant les 3 exercices consécutifs précédents la demande. - que l'emprunteur soit à jour des paiements à l'égard des banques et ait respecté l'ensemble des engagements et obligations mis à sa charge dans l'acte de prêt global. L'en cours au 31/03/2017 est de 10021484 €.	3 286 800
28/01/2016	Caution solidaire de la Sté VANDIS, dans le cadre d'un emprunt de 6 169 195,72€ d'une durée de 12 ans consenti auprès de la banque EDEL. Ce prêt a pour objet le rachat du prêt BNP. La caution est plafonnée à hauteur de 740 303,49€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires. L'engagement pourra être levé si les comptes consolidés de l'emprunteur font ressortir une CAF consolidée incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail permettant de couvrir au minimum les échéances en capital des dettes à long et moyen termes élargies au crédit-bail et ce pendant les trois exercices précédents la demande de mainlevée. L'en cours au 31/03/2017 est de 5706983 €.	740 303
Sous-total VANDIS		4 027 103
27/04/2006	Caution solidaire de la Sté VIDIS, dans le cadre d'un prêt de 6 072 500 € auprès de la banque populaire de Champagne Ardenne d'une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à hauteur de 728 700 €. La main levée du cautionnement est subordonnée à la réalisation de 2 conditions cumulatives, résultat net du groupe constitué par Vidis et Perthois distribution positif pendant 5 ans consécutifs et actif net consolidé du même groupe supérieur à 4% du CAHT de Vidis. L'en cours au 31/05/2017 est de 2016981 €.	728 700
Sous-total VIDIS		728 700
27/03/2008	Caution solidaire de la Sté VOUDIS, dans le cadre d'un prêt de 4 750 000€ auprès de la Société Générale. Ce prêt est accordé pour une durée de 15 ans. Ce cautionnement est limité à 225 625€ en principal, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Il sera donné mainlevée du cautionnement consenti à l'issu d'un délai de 3 exercices consécutifs au cours desquels l'ensemble consolidé holding(s) – société(s) d'exploitation aura toujours extériorisé un résultat net positif, une absence de report à nouveau négatif et une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face aux charges de remboursement consolidées des emprunts. L'en cours au 31/03/2017 est de 1900000 €.	225 625
Sous-total VOUDIS		225 625
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		50 995 326

SAS VDB et ASSOCIES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NATURE MONTANT DUREE ET BENEFICIAIRE DES NANTISSEMENTS	En Euros
24/04/2014	Nantissement de créance de la société SOLORMAG, au profit de la SCI DES CHARDONNERETS, consistant en des produits d'épargne, portant sur un dépôt à terme n° 96002284933 d'une valeur de 729 840,47 € ouvert auprès du CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE. Le nantissement est plafonné à hauteur de 685 000 € en principal, plus intérêts et frais. <u>Les cautions seront rémunérées au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/12/2017 est de 2295543 €.	685 000
19/01/2017	Nantissement en rang utile, du fonds de commerce de la société SOLORMAG, au profit de la SCI DES CHARDONNERETS au profit de l'établissement BPI France, en garantie d'un concours bancaire de 500 000€, pour une durée de 7 ans. Emprunt non débloqué au 31/12/2017	-
19/01/2017	Nantissement en rang utile, du fonds de commerce de la société SOLORMAG, au profit de la SCI DES CHARDONNERETS au profit de l'établissement BPI France, en garantie d'un concours bancaire à long terme de 1 200 000€, pour une durée de 10 ans. Emprunt non débloqué au 31/12/2017	-
Sous-total CHARDONNERETS		685 000
20/07/2006	Nantissement de créance de la société SOLORMAG au profit de la SAS FIDOM, consistant à un emprunt de 9 645 000€ auprès l'OSEO FINANCEMENT pour 3 215 000€, de la BPLC pour 3 215 000€ et de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour 3 215 000€.	1 157 400
Sous-total FIDOM		1 157 400
20/07/2006	Nantissement de créance de la société SOLORMAG au profit de la SAS FROUDIS, consistant à un emprunt de 31 000 000€ auprès de 4 banques : BNP, BECM, BPLC, CRCA	2 345 165
Sous-total FROUDIS		2 345 165
04/04/2013	Nantissement, en troisième rang, du fonds de commerce de la société SOLORMAG, au profit de la société SOLOPARA au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 300 000€, pour une durée de 7 et 5 ans, répartis en deux tranches comme suit: - Tranche 1 : 200 000€ sur 7 ans - Tranche 2 : 100 000€ sur 5 ans <u>La caution sera rémunérée au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/01/2018 est de 60421 €.	60 421
Sous-total SOLOPARA		60 421
04/04/2013	Nantissement, en troisième rang, du fonds de commerce de la société SOLORMAG, au profit de la société SOLOPARF au profit de l'établissement OSEO en garantie d'un concours bancaire de 700 000€, pour une durée de 7 et 5 ans, répartis en deux tranches comme suit: - Tranche 1 : 400 000€ sur 7 ans - Tranche 2 : 30 000€ sur 5 ans <u>La caution sera rémunérée au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/01/2018 est de 172857 €.	172 857
Sous-total SOLOPARF		172 857
16/10/2014	Nantissement, en premier rang, du fonds de commerce de la société SOLORMAG, au profit de la société SOLOSPORT, en garantie d'un concours bancaire pour un montant total de 250 000€, contractés auprès de la CIC EST, et destinés à financer des travaux d'aménagement <u>La caution sera rémunérée au taux de 0.50% par an calculé sur la moyenne de l'encours bancaire au 31 décembre de chaque année</u> <u>(encours au 1er janvier + encours au 31 décembre) / 2</u> L'en cours au 31/01/2018 est de 145660 €.	145 660
Sous-total SOLOSPORT		145 660
TOTAL DES NANTISSEMENTS		4 566 503

et Associés
SAS SOLORMAG
Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas SOLORMAG

Du 01/02/2017 au 31/01/2018

DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	NATURE MONTANT DUREE ET BENEFICIAIRE DES surt�tes r�elles consenties	En Euros
02/02/2012	Nantissement g�n�ral du fonds de commerce de la soci�t� SOLORMAG, au au profit de l'�tablissement financier CREDIT COOPERATIF � hauteur de 2 500 000� en garantie du remboursement du pr�t sus-relat� . L'en cours au 31/01/2018 est de 1302083 �.	1 302 083
15/01/2015	Nantissement en rang utile du fonds de commerce de grande surface alimentaire E.Leclerc sis � Thionville 20 route d'Arlon du chef de la SAS SOLORMAG, en garantie du pr�t de 1 000 000 � sur 5 ans, consenti par la BPI France. L'en cours au 31/01/2018 est de 529537 �.	529 537
15/01/2015	Nantissement en rang utile du fonds de commerce de grande surface alimentaire E.Leclerc sis � Thionville 20 route d'Arlon du chef de la SAS SOLORMAG, en garantie du pr�t de 2 000 000 � sur 7 ans, consenti par la BPI France. L'en cours au 31/01/2018 est de 1366897 �.	1 366 897
15/01/2015	Nantissement en rang utile du fonds de commerce de grande surface alimentaire E.Leclerc sis � Thionville 20 route d'Arlon du chef de la SAS SOLORMAG, en garantie du pr�t de 500 000 � sur 7 ans, consenti par la BPI France. L'en cours au 31/01/2018 est de 318083 �.	318 083
11/09/2015 (date de signature du contrat de pr�t)	Nantissement de fonds de commerce en rang 8 � hauteur de 1 500 000 � sur le fonds de commerce Hypermarch� exploit� par SAS SOLORMAG, en garantie du pr�t de 1 500 000 � sur 5 ans, consenti par la BPALC. L'en cours au 31/01/2018 est de 881372 �.	881 372
15/01/2015	Nantissement en rang utile du fonds de commerce d'hypermarch� E.Leclerc sis � Thionville 20 route d'Arlon du chef de la SAS SOLORMAG, pari passu avec la BPI France Financement, en garantie du pr�t de 2 000 000 � sur 90 mois, consenti par le CIC EST. L'en cours au 31/01/2018 est de 1485829 �.	1 485 829
22/09/2016	Nantissement en rang utile du fonds de commerce d'hypermarch� E.Leclerc sis � Thionville 20 route d'Arlon du chef de la SAS SOLORMAG, en concurrence de rang avec la BPALC en garantie du pr�t de 2 000 000 � sur 7 ans, consenti par la BPI France. L'en cours au 31/01/2018 est de 1789045 �.	1 789 045
22/09/2016	Nantissement en rang utile du fonds de commerce d'hypermarch� E.Leclerc sis � Thionville 20 route d'Arlon du chef de la SAS SOLORMAG, en concurrence de rang avec la BPI en garantie du pr�t de 2 000 000 � sur 84 mois, consenti par la BPALC. L'en cours au 31/01/2018 est de 1718553 �.	1 718 553
TOTAL DES SURETES REELLES CONSENTIES		9 391 199

et ASSOCIES